

Belgium-Brussels: Accident and health insurance services

OJ S 154/2023 11/08/2023

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Bruxelles Fonction Publique

National registration number: 0316.381.039_604654

Postal address: Boulevard Emile Jacqmain 20

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

Contact person: jur@talent.brussel

E-mail: jur@talent.brussel**Internet address(es):**Main address: <https://www.talent.brussels/>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=491638>**I.2. Information about joint procurement**

The contract is awarded by a central purchasing body

I.3. CommunicationThe procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=491638>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=BruFop+-+talent.brussels-2023-S+J-002-F02>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Centrale d'achat relative à une assurance hospitalisation destinée au personnel des services publics du Gouvernement et des organismes d'intérêt public de la Région de Bruxelles-Capitale et aux membres de leur famille

II.1.2. Main CPV code

66512000 Accident and health insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Il s'agit d'un marché de services au sens de l'article 2, 21° de la Loi du 17-6-2016 relative aux marchés publics. Le présent marché porte sur des services d'assurance accidents et maladies, code CPV n° 6651 2000-2.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

II.2.4. Description of the procurement

Bruxelles Fonction publique souhaite conclure un accord-cadre mono-attributaire (c'est à dire avec un seul adjudicataire) ayant pour objet de fournir une assurance hospitalisation destinée aux assurés principaux et coassurés suivants :

- Les membres du personnel statutaires ou contractuels, actifs ou retraités, des institutions bénéficiaires du présent accord-cadre ;
- Les conjoints (ou assimilés) ainsi que les enfants à charge des membres du personnel précité ;

L'affiliation individuelle à l'assurance hospitalisation se fait sur base volontaire. Elle doit en tout état de cause être précédée d'une adhésion, à la centrale d'achat, des institutions bénéficiaires potentielles (de ladite centrale).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Une option est exigée du soumissionnaire : un prix à charge des assurés qui souhaitent avoir accès à une chambre particulière/individuelle (voir infra point 1.8.2. « critère d'attribution prix »).

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le soumissionnaire doit disposer de l'agrément et être repris sur la liste des « Entreprises d'assurance ou de réassurance agréées » établie par la Banque nationale, conformément aux articles 17, 18 et 31 de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

-Le soumissionnaire qui exécutera le présent marché doit disposer des effectifs et des compétences pour offrir une prestation de qualité.

Il doit être capable d'effectuer les prestations décrites dans le présent cahier spécial des charges au bénéfice d'entités publiques employant un nombre potentiellement élevé (dépendant des adhésions des institutions bénéficiaires à la présente centrale d'achat) de travailleurs. En outre, les services doivent pouvoir être effectués en français et en néerlandais.

-Afin de prouver ses capacités techniques, le soumissionnaire joindra impérativement les documents suivants à sa demande de participation:

Le soumissionnaire doit être en mesure de présenter trois références de contrats d'assurance hospitalisation d'importance similaire (reprenant les couvertures visées dans la partie technique du présent CSC), dont une comptant au moins 3.000 assurés, qui ont été exécutés les 3 dernières années (2020, 2021, 2022) par lui ou ses sous-traitants. Parmi ces 3 références, 1 au moins doit concerner des prestations au profit d'entités publiques. Ces références doivent en outre démontrer que le soumissionnaire est capable d'exécuter les prestations en français et en néerlandais.

Pour chaque référence, le soumissionnaire fournira :

- Une brève description des services prestés et de l'équipe de collaborateurs en charge des services ;
- La date de début et de fin du contrat (ou du marché public) ;
- Le nombre d'assurés au sein de l'institution visée ;
- Le destinataire public ou privé ;
- Les langues utilisées (français et/ou néerlandais) ;
- Les coordonnées professionnelles complètes du destinataire (personne de contact, adresse professionnelle, numéro de téléphone professionnel, mail professionnel).

Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le soumissionnaire doit être en mesure de présenter trois références de contrats d'assurance hospitalisation d'importance similaire (reprenant les couvertures visées dans la partie technique du présent CSC), dont une comptant au moins 3.000 assurés, qui ont été exécutés

les 3 dernières années (2020, 2021, 2022) par lui ou ses sous-traitants. Parmi ces 3 références, 1 au moins doit concerner des prestations au profit d'entités publiques. Ces références doivent en outre démontrer que le soumissionnaire est capable d'exécuter les prestations en français et en néerlandais.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Le soumissionnaire doit disposer de l'agrément et être repris sur la liste des « Entreprises d'assurance ou de réassurance agréées » établie par la Banque nationale, conformément aux articles 17, 18 et 31 de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

III.2.2. Contract performance conditions

L'attributaire est tenu de reprendre les dossiers ouverts sur la base de l'assurance collective hospitalisation actuelle et d'assurer la continuité des garanties dont bénéficient les assurés à la suite d'une hospitalisation, d'une affection ou d'une maladie survenue avant le 1er janvier 2024, et qui sont bien couvertes sur la base de la police collective actuelle.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 05/09/2023 Local time: 20:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 09/10/2023

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Ombuds Bruxelles

Postal address: Place de la Vieille Halle aux Blés 1

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Conseil d'Etat Section du contentieux

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

07/08/2023